



MAIRIE DE SERRIÈRES-DE-BRIORD

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2017 A 20 H

Conseillers présents : Daniel BEGUET, Valérie BERNARD, Michèle MIGNEROT, Serge BOURDIN, Christine CHURY, Laure DE FILPO, Pascal HENRY, Marie-Jo LADREYT, Aurélie LECUYER, David RENAUD, Roger ROBIN, Christophe SECRET, Denise VOLLAT

Conseiller excusé : Jean-Claude MONTEYREMARD (donne pouvoir à Daniel BÉGUET)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10 FÉVRIER 2017

Le Conseil Municipal approuve, par 14 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 10 février 2017.

2 – DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE : LANCEMENT DE LA PROCÉDURE - DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire rappelle que la gestion du service public de l'eau potable a été confiée à la Lyonnaise des Eaux France, par contrat d'affermage signé le 1er mars 2005 pour une durée initiale de 10 ans. Ce contrat a été prolongé le 1er septembre 2011 afin que le délégataire prenne en charge les opérations de suppression et de réhabilitation des branchements en plomb. Ce contrat arrive à échéance le 28 février 2018.

Compte tenu du délai des procédures de mise en concurrence, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le mode de gestion futur du service public de l'eau potable.

Après présentation du rapport rappelant les différents modes de gestion des services publics et contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer

le délégataire, le Conseil Municipal approuve, à 14 voix POUR, le principe d'une délégation de service public pour assurer la gestion du réseau de l'eau potable et autorise le Maire à lancer la procédure de consultation.

3 – DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS - DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public de l'eau potable doit être élue. Elle est présidée par le Maire et est composée de trois membres de l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal élit, par 14 voix POUR, Mesdames Valérie BERNARD et Denise VOLLAT et Monsieur Pascal HENRY comme membres titulaires de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public de l'eau potable.

4 – RECONNAISSANCE DE LA DÉNOMINATION « ROUTE DE VILLEBOIS » – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre d'un litige postal avec l'entreprise VITI AGRI, il convient de délibérer afin que l'usage de l'adresse « Route de VILLEBOIS » soit reconnue.

Le Conseil Municipal décide, à 14 voix POUR, de la reconnaissance de la dénomination « Route de VILLEBOIS ».

5 – CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER – DÉLIBÉRATION

La baignade étant autorisée pour la saison estivale 2017, le Maire rappelle la nécessité de la présence d'un surveillant de baignade sur le site.

Il est rappelé qu'un diplôme de Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique est nécessaire pour la surveillance de la baignade.

La personne chargée de la surveillance de la baignade au cours de l'été 2016 est à nouveau candidate.

Le Conseil Municipal décide, à 14 voix POUR, de recruter un agent contractuel pour un emploi saisonnier, la durée hebdomadaire du temps de travail sera de 35 heures. Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à la déclaration de création de poste et à prendre les dispositions relatives au recrutement.

6 – CRÉATION D’EMPLOIS OCCASIONNELS – DÉLIBÉRATION

Le Maire rappelle qu’il est nécessaire de recruter des jeunes pour l’entretien des espaces communaux fleuris et pour différentes tâches (travaux de peinture, etc.). Des emplois occasionnels pour une durée hebdomadaire de 20 heures pour la période allant du 03 juillet 2017 au 25 août 2017 seront donc créés.

Il est précisé que quatre jeunes ont fait acte de candidature. Ces quatre candidatures sont donc validées.

Le Conseil Municipal décide, à 14 voix POUR, de créer quatre postes d’adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 20 heures pour la période du 03 juillet 2017 au 25 août 2017.

7 – EN GRANGEONS LA MUSIQUE : SUBVENTION POUR FESTIVAL – DÉLIBÉRATION

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l’Association En Grangeons la Musique organise son festival, du 30 juin 2017 au 2 juillet 2017, au Lac de Buffières. Il informe que dans le cadre de cette manifestation la location de toilettes sèches est envisagée. Cette association sollicite donc auprès de la Commune une subvention d’un montant de 800 €.

Le Conseil Municipal décide, à 14 voix POUR, de verser une subvention d’un montant de 1 000 € à l’Association En Grangeons la Musique.

La mise en place éventuelle de toilettes sèches au Lac de Buffières sera étudiée, après avoir demandé l’avis de l’association de pêche locale. Un conseiller municipal se chargera de cette étude.

8 – Questions diverses.

8-1 Révision du Plan Local d’Urbanisme

L’enquête publique aura lieu du jeudi 16 mars 2017 au mardi 18 avril 2017 inclus.

Suite à la réception des avis des Personnes Publiques Associées, une réunion de la commission chargée de la révision du PLU aura lieu le mercredi 22 mars 2017 à 14 heures.

8- 2 Mise en place de points d’accueil numérique

Le Maire précise qu’à compter du 21 mars prochain, seules les mairies dotées de dispositifs de recueil CNI/Passeports seront en capacité de réceptionner les demandes de cartes nationales d’identité et de passeports.

Les communes, sur la base du volontariat, pourront se doter de points d'accueil numérique de proximité (PAN) permettant aux usagers de remplir la pré-demande en ligne de CNI et de passeport. Le Maire indique au Conseil Municipal qu'un courriel a été transmis à la Préfecture afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

Compte tenu du cahier des charges pour l'installation d'un point d'accueil numérique de proximité et que ce point ne permettra pas aux usagers le dépôt des cartes nationales d'identité et des passeports, le Conseil Municipal décide de ne pas mettre en place de point d'accueil numérique de proximité (PAN).

8-3 Visite du 04 mars 2017

Dans le cadre de la préparation des budgets et afin d'établir une liste précise des investissements à prévoir pour l'exercice 2017 et les prochains exercices, les conseillers municipaux ont visité les installations communales, le samedi 04 mars 2017.

Des travaux et des aménagements sont à prévoir :

. Stade Jean Christin et abords : Aire de jeux, toilettes publiques, parking. Une commission composée de Marie-Jo LADREYT, de Serge BOURDIN, de Pascal HENRY et de Christophe SECRET se chargera de ce dossier.

. Mairie et abords : Cheminement, square, salle des fêtes, grange, fontaine. La commission citée précédemment se chargera également de ce dossier.

. Église et abords : Mur de soutènement, grille petit vitrail à réparer, devenir du bâtiment communal et de l'ancien jardin du curé.

. Lavoir et abords : Toiture, grillon amont, siphon, murs.

. Rue de Pont : Modification du carrefour Nord avec la RD 19, devenir du silo, propriété de Terre d'Alliance, aménagement vers le tri sélectif, travaux de voirie.

. Rue du Four : Réfection de la chaussée. Un devis a été demandé à l'Entreprise FAVIER. Ce devis est de 26 673 € TTC. Un devis a également été demandé pour l'aménagement d'un plateau surélevé dans le carrefour avec la rue du Pont. Ce devis est de 20 000 € TTC.

. Cimetière : Le devis pour l'installation d'un deuxième columbarium a été validé. Accessibilité : Travaux dans les allées et stationnement pour les personnes handicapées.

. Grande Rue : Aménagements des entrées Sud et Nord, modification de la barrière du pont.

. Travaux de voirie : Différents aménagements (cheminements, ralentisseurs, etc.) seront à prévoir dans les rues de la Plantaz, de Buffières, du Dauphiné, du Bugey, de la Vallée Bleue.

. Groupe scolaire : Des devis ont été demandés pour l'installation d'une sonnette et d'un visiophone. Un devis a été validé pour le remplacement d'huisseries. Un nouveau tableau numérique sera commandé cette année.

. Point Vert : Travaux de voirie (parkings, cheminements) pour le Restaurant et pour le Club de Voile. Des devis ont été validés pour des travaux de plomberie au Camping du Point Vert.

. Place de la Poste : Travaux d'accessibilité.

. Lagunage : Des devis ont été demandés pour la remise en état des bassins.

. Egouts : Il serait intéressant d'avoir des relevés précis pour le réseau d'assainissement. La poursuite des gainages du réseau est à envisager.

. Eau potable : Dans le cadre du renouvellement du contrat pour assurer la gestion du réseau de l'eau potable, des travaux seront à envisager.

8-4 Restaurant du Point Vert

Une société établira un état des lieux le vendredi 17 mars 2017.

8-5 Expérimentation de la Brigade Territoriale de Contact de Lhuis

Le Maire indique que les services de l'État mettent en place une Brigade Territoriale de Contact à Lhuis. Ce concept permet un renforcement du lien entre la gendarmerie, la population, les élus et les acteurs du territoire.

Cette brigade peut également proposer des rencontres avec les élus dans le cadre des actions « voisins vigilants ». Une présentation pourrait se dérouler au cours d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

8-6 Le Petit Serriérois

La prochaine édition est en cours de rédaction.

8-7 Environnement

Une journée « Nettoyage » est fixée au samedi 10 juin 2017.

8-8 Journée des Classes en 7

A l'occasion du 20ème anniversaire de la journée des classes, qui aura lieu le samedi 02 septembre 2017, l'amicale des Classes en 7 sollicite la Commune pour le financement du vin d'honneur. Le Conseil Municipal donne son accord.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 24 mars 2017 à 20 heures